

Élèves juifs humiliés dans leur classe, Allemagne, 1938 ? (Source inconnue).

Extrait des Lois de Nuremberg, 15 septembre 1935

Lois concernant la qualité de citoyen du Reich

Article 1

1. Sont citoyens du Reich uniquement les habitants du Reich de sang allemand, ou de race parente, qui prouvent par leur conduite qu'ils ont la volonté et la possibilité de servir fidèlement le Reich et le peuple allemand (...).
3. Seul le citoyen du Reich jouit de la plénitude des droits politiques, conformément aux lois.

Compléments à l'article 2 (ordonnances d'application)

- Est juif celui qui a au moins trois ascendants de race intégralement juive.
- Est considéré comme sujet de « sang mêlé » celui qui a un ou deux ascendants de race intégralement juive.
- Est également considéré comme juif le sujet de « sang mêlé » qui, à la promulgation de la loi du 15 septembre, faisait partie de la communauté religieuse juive, ou qui était à ce moment marié à une personne juive, ou qui, après l'entrée en vigueur de la loi du 15 septembre, est né d'un mariage dont un des époux est juif.

Loi concernant la protection de la race allemande et de l'honneur allemand

Article 1. Les mariages entre Juifs et habitants du Reich de race allemande ou parente sont interdits. (...)

Article 2. Les relations en dehors du mariage entre Juifs et habitants de race allemande ou parente sont interdites.

À partir de 1933 les élèves juifs furent systématiquement chassés du système scolaire allemand. La photo montre deux élèves juifs humiliés pendant un cours d'idéologie nazie. On lit sur le tableau : « Le Juif est notre plus grand ennemi. Méfiez-vous des Juifs »

Des élèves juives ont raconté les effets de l'introduction de l'idéologie nazie dans leur école pendant les années 1930.

Pour la jeune Hilma Geffen-Ludomer, seule enfant juive de la banlieue berlinoise de Rangsdorf, la loi sur le *numerus clausus* dans les écoles allemandes se traduisait par un changement de vie complet. L'« atmosphère sympathique de bon voisinage » se dissipa « brusquement [...] Soudain, je n'eus plus d'amis du tout. Je n'eus plus d'amies filles et beaucoup de

voisins craignirent de nous parler. Certains de ceux que nous allions voir me dirent : « Ne viens plus parce que j'ai peur. Nous ne devons plus avoir de contact avec les Juifs. »

Lore Gang-Salheimer, âgée de onze ans en 1933 et résidant à Nuremberg, fut autorisée à rester dans son école parce que son père s'était battu à Verdun pendant la guerre. Néanmoins « des enfants non juifs commencèrent à me dire : « Je ne peux plus rentrer de l'école avec toi : on ne doit plus me voir avec toi. »

« Chaque jour qui passait sous le régime nazi, écrivait Martha Appel, l'abîme entre nos voisins et nous s'élargissait. Des amis avec qui nous avions entretenu des relations chaleureuses ne nous connaissaient plus. Soudain nous découvrîmes que nous étions différents. »

Membres de la SA apposant sur la vitrine d'un commerce juif des pancartes proclamant : « Allemands ! Défendez-vous ! N'achetez pas chez les Juifs ! », mars 1933 (source inconnue).

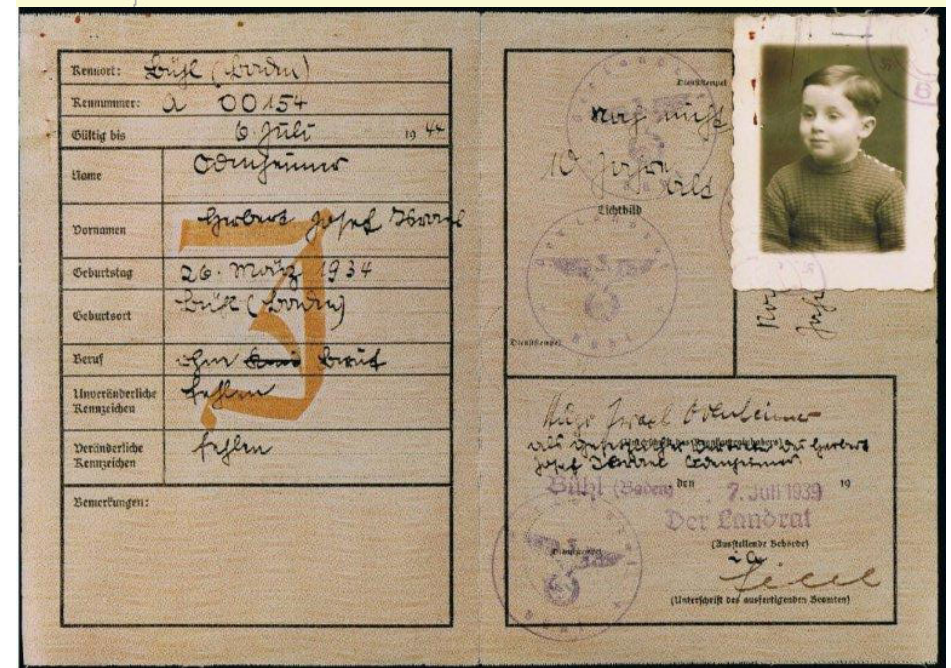


Juifs forcés de nettoyer le sol d'une rue sous la surveillance de membres de la Jeunesse hitlérienne. Vienne, Autriche, après mars 1938 (source inconnue).



On entendait sans cesse répéter que l'une des raisons de ce triste état de choses (la défaite de 1918) était l'influence grandissante des juifs. Quand j'étais entrée à dix ans au Lycée, le tiers de mes camarades étaient des juives et je les traitais exactement comme les autres. Mes parents fréquentaient des collègues juifs de mon père et l'excellent vieux M. Lévy, qui occupait l'appartement au-dessous du nôtre, était un ami. Mais tout cela n'empêcha pas mes parents d'être antisémites... Les adultes nous enseignèrent que les juifs étaient mauvais, qu'ils faisaient cause commune avec les ennemis de l'Allemagne, etc... Pour nous, le juif faisait donc figure d'épouvantail... J'avais acquis des tendances antisémites sans que cela troublât mes relations avec des juifs...

Cette confusion mentale me permit par la suite, de me conduire et de penser en antisémite, sans me rendre compte de ce que cela avait d'inhumain, sans me poser de questions sur ma propre honnêteté mentale. Si l'orgueil national de ma génération n'avait pas été exacerbé par l'amertume de la défaite il n'aurait jamais tourné au fanatisme, comme il le fit sous l'influence de Hitler.



Extraits de *Ma Jeunesse au temps du Nazisme* par Melita Maschmann, jeune fille membre des Jeunesses hitlériennes, paru en 1964.

La carte d'identité d'un enfant juif de 5 ans, Allemagne, 2 juin 1939.



Des gardes SS forcent des Juifs, arrêtés au cours du pogrom du 10 novembre 1938, à défilier dans les rues de la ville de Baden-Baden, Allemagne (source inconnue).

Rapport de Louis Sadosky, policier français, 1942

«Il reste encore à Berlin, nous ont confié les inspecteurs, 63 000 juifs allemands, mais, ajoutèrent-ils, chaque jour des convois de juifs sont formés à destination de l'Est, et nous pensons, dirent-ils encore, qu'en 1943, il ne restera plus un seul juif à Berlin. Mais où les conduit-on, demandais-je. Dans le gouvernement général*, me répondit-on. Alors, dis-je, le gouvernement allemand n'aurait-il pas l'intention de créer dans le gouvernement général un ghetto universel. Oh, non, me répondit-on, ce n'est pas l'intention du chancelier Hitler, mais au contraire celle de la destruction complète et à jamais de la race. Dans le Gouvernement général, les juifs ne vivent pas longtemps.»

* Dans l'ancienne Pologne



Juifs allemands attendant devant l'agence Palestine & Orient Lloyd, créée en 1935 afin de les aider à émigrer Berlin, Allemagne, 22 janvier 1939 (source inconnue).

Membre des Renseignements Généraux, il est arrêté par la Gestapo le 2 avril 1942 et transféré à Berlin. L'arrestation se révèle être une erreur. Sadosky est un collaborateur zélé des Allemands.

Le 25 avril, des inspecteurs de la Gestapo lui font visiter Berlin et lui montrent comment sont traités les Juifs encore présents. De retour à Paris, il rédige un rapport à l'attention et à la demande de ses supérieurs.